

- AA -

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 2046-20050415

document 1 de 2

Bourdeau, Alexandre**De:** Claude Savoie [claude.savoie@personainternet.com]**Envoyé:** 9 avril 2005 09:59**À:** Bourdeau, Alexandre**Objet:** J'invite l'opposition officielle à réagir!

Bonjour Alexandre,

Tu as peut-être lu ce texte que j'ai envoyé à Jean Charest et à quelques-uns de ses principaux ministres. Je l'ai aussi envoyé à Mme Harel et M. Camil Bouchard.

J'invite l'opposition officielle à se préoccuper de ces frais modérateurs cachés qui frappent durement les plus démunis.

Au cas où le texte destiné à Charest t'aurais échappé, le voici. Merci à l'avance.

Berthierville, le 8 avril 2005

Monsieur Jean Charest, Premier Ministre

Objet : Surfacturation déguisée

Monsieur le Premier ministre,

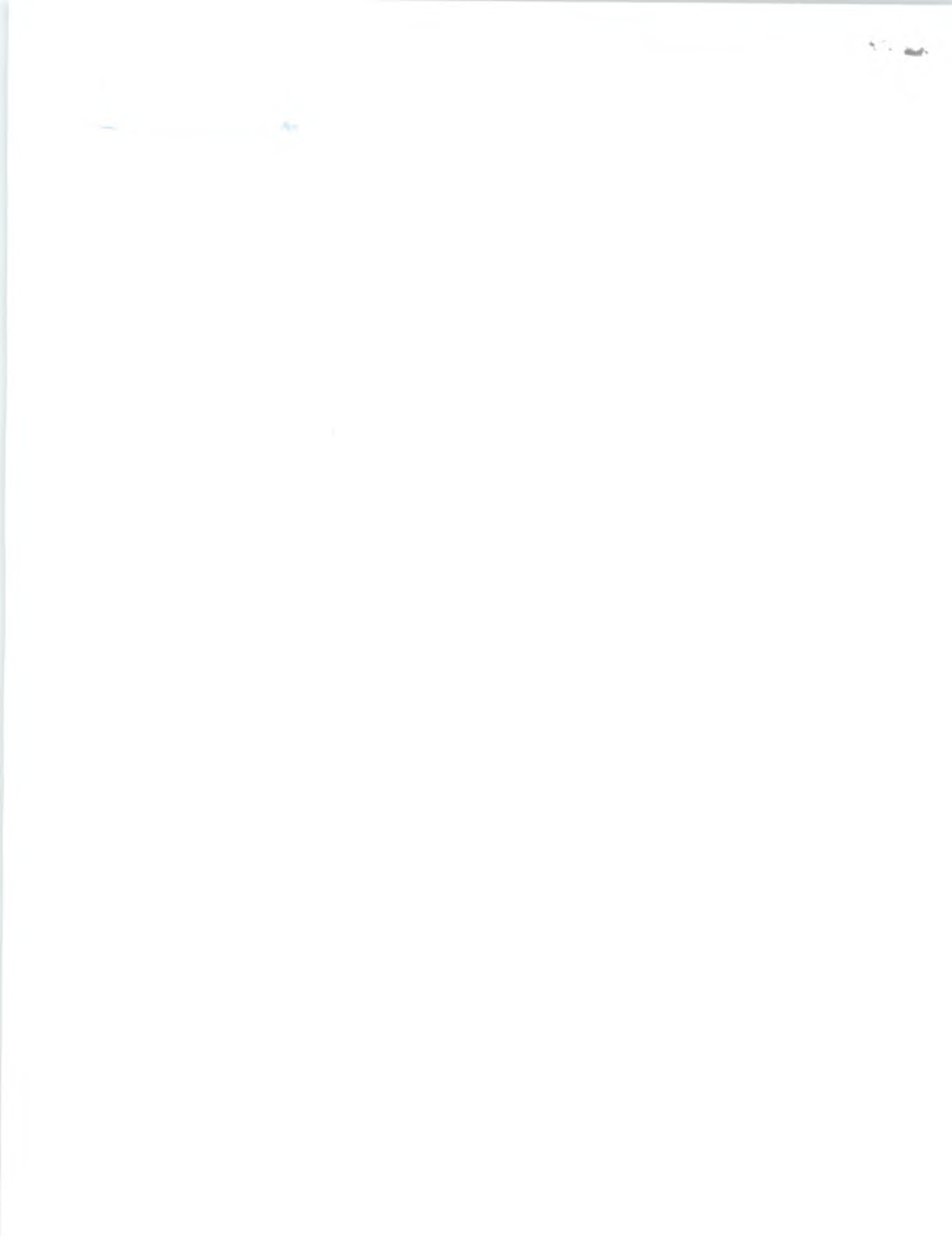
Mes nombreux problèmes oculaires m'obligent à consulter régulièrement mon ophtalmologiste.

Je vous ai déjà écrit à propos des frais de 10\$ qui nous sont imposés à chaque visite, supposément pour payer les gouttes nécessaires à l'examen. Je vous rappelle que je suis atteint de cécité totale et que je n'ai besoin que d'une goutte par œil.

En novembre dernier, j'ai ressenti une douleur qui m'a obligé à consulter. On m'a diagnostiqué un ulcère cornéen. J'ai donc revu régulièrement mon ophtalmologiste jusqu'en février, parfois deux fois par semaine. (toujours 10\$ à chaque visite)!

Le 8 février, le docteur Michel Lefrançois de Maisonneuve-Rosemont m'a fait un recouvrement conjonctival. Vous imaginez que j'ai dû revoir l'ophtalmologiste pour le suivi post-opératoire!

Depuis quelques jours, des sécrétions s'écoulent de mon œil et je ressens une certaine douleur. J'ai rencontré mon ophtalmologiste le 6 avril. Il a diagnostiqué une conjonctivite purulente. Il m'a prescrit des gouttes anti-biotiques (VIGAMOX, Chlorhydrate de moxifloxacin) qui ne sont même pas couvertes par le régime public d'assurance-médicament. En plus des 10\$ à chaque visite, je dois payer 21,95\$ pour une mini bouteille de 3ML! Je dois mettre une goutte à chaque heure pendant 24 heures, puis une goutte aux 2 heures jusqu'à mon prochain rendez-vous prévu pour la fin de la semaine prochaine! Combien de bouteilles à 21,95\$ devrai-je payer?



Je comprends que l'État québécois n'a pas les surplus d'Ottawa. Mais puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, admettez que les frais modérateurs existent bel et bien dans notre système de santé.

Les frais de 10\$ par visite chez l'ophtalmologiste, ça n'est rien d'autre qu'une surfacturation déguisée. La loi ne permet pas aux spécialistes de la santé de surfacturer, alors on prétend que le 10\$ exigé ne sert qu'à couvrir le coût des gouttes. FOUTAISE!

De plus, ces frais sont régressifs puisqu'ils s'appliquent à tous, milliardaires ou mendiants!

Je vous rappelle que la Sécurité du revenu ne rembourse pas un seul sou de ces frais! Voilà une belle façon d'appauvrir davantage ceux qui le sont déjà!

- ^ Dans les années 60, les gens de gauche voulaient «faire payer les riches». La nouvelle philosophie est-elle de »faire payer les pauvres»?

Claude Savoie
123, rue de Bien ville
Berthierville (Québec)
J0K 1A0
Téléphone : 450-836-6110 450-836-6877
Courriel : claudio.savoie@personainternet.com

Copies conformes :

M. Philippe Couillard, ministre de la santé
Mme Michelle Courchesne, ministre de la solidarité sociale
M. Michel Audet, ministre des finances
M. Alexandre BOURDEAU, député de Berthier
Mme Louise HAREL, porte-parole de l'opposition pour la santé et les services sociaux



-BB-

ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 046-2050615

document 3 de 7

Bourdeau, Alexandre**De:** Claude Savoie [claude.savoie@personainternet.com]**Envoyé:** 9 avril 2005 13:45**À:** ministre@mess.gouv.qc.ca; Couillard, Philippe; Bourdeau, Alexandre**Objet:** Pour une meilleure insertion sociale

Berthierville, le 9 avril 2005

N.B. : J'ai déjà envoyé ce texte au premier ministre ainsi qu'à de nombreux ministres et députés l'hiver dernier. N'ayant reçu aucune réponse, je me permets de récidiver. Aurai-je plus de succès cette fois ?

L'objet de mon courriel relève d'abord de la ministre de la solidarité sociale, mais il concerne tous ceux qui se préoccupent du mieux-être des personnes handicapées.

Je suis atteint de cécité totale. J'ai largement profité des mesures de développement de l'employabilité (EXTRA dans les années 90, Insertion sociale depuis 1999).

Si je suis en mesure de vous envoyer ce courriel, je le dois à ma participation à l'insertion sociale. En effet, j'ai eu accès aux outils informatiques adaptés et à une formatrice de l'Institut Nazareth et Louis-Braille. J'ai aussi appris les bases de la navigation sur Internet, ce qui me donne accès à tout un monde d'informations. Je n'aurais jamais pensé qu'un jour je pourrais lire La Presse, Le devoir et nos hebdomadaires régionaux! Bien sûr, les sites Internet sont souvent inadaptés aux aveugles, ce qui complique notre navigation; une étude récente démontre que seulement 16% des sites québécois respectent les normes d'accessibilité reconnues. Mais notre accès à Internet, même limité, constitue tout de même une véritable révolution.

Mais pour profiter de cette révolution technologique, il faut soit être étudiant ou travailleur. Les adaptations nécessaires sont très coûteuses: un afficheur braille coûte 7 400\$, le logiciel qui permet de lire le texte à l'écran en braille et en synthèse vocale coûte plus de 1 000\$. La Régie de l'assurance-maladie prêter ces équipements uniquement aux étudiants et aux travailleurs. Heureusement pour moi, ma participation à l'Insertion sociale fut acceptée comme condition d'éligibilité.

Or, la participation à ces mesures de développement de l'employabilité est en principe limitée à un an. Je suis très chanceux d'avoir pu convaincre les responsables de mon dossier de renouveler mon contrat aussi souvent.

Les politiciens de tous les partis ont fréquemment évoqué la mise sur pieds de programmes flexibles qui permettraient aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi de se rendre utiles à la société tout en recevant un modeste revenu. J'attends toujours la concrétisation de ces bonnes intentions!

À mon avis, tout le monde y gagnerait: les personnes concernées sortiraient de leur isolement; leur estime personnelle serait à la hausse! La société en sortirait aussi gagnante.

Votre gouvernement sera-t-il celui qui fera passer ce projet du rêve à la réalité? Je le souhaite vivement! Vous rendriez un service inestimable à de nombreux citoyens qui ne demandent pas mieux que de jouer un rôle utile au sein de leur milieu.

Qu'en pensez-vous?

Claude Savoie
123, rue de Bienville
Berthierville (Québec)
J0K 1A0
téléphones: 450-836-6110 450-836-6877
Courriel: claudio.savoie@personainternet.com

Copies conformes :

Mme Michelle Courchesne, ministre de la solidarité sociale
M. Philippe Couillard, ministre responsable de l'OPHQ
M. Alexandre Bourdeau, député de Berthier



